

**Subventions aux associations de l'OMP -
Budget 2020.**

Conseil d'administration du 20 avril 2020

Délibération 2020/04/CA-036

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de l'Observatoire Midi-Pyrénées ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent les subventions 2020 suivantes sur le budget de l'OMP :

- **Association du comité de l'OMP pour les loisirs et l'interactivité conviviale (COMPLICE) : 12 797 €**
- **SDU2E – Association « Univerciel » festival astro-jeun de Fleurance : 1 000 €**
- **Concours C'Génial « la tête dans les étoiles » : 1 000 €**

Toulouse, le 20 avril 2020
Le Président,




Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0